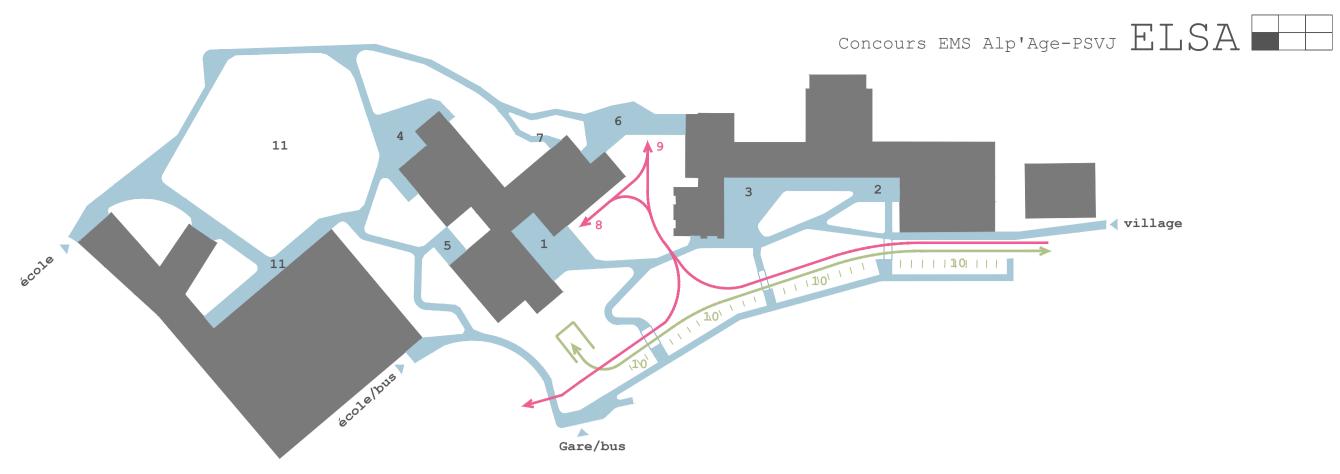


Plan de situation e:1/500









Aménagements extérieurs:

Le projet paysager s'inscrit dans la géographie singulière du site marqué par une très forte topographie. Le dessin vise à connecter les trois bâtiments (le pôle santé, l'école secondaire et le futur EMS) dans une figure commune. Il se compose d'espaces à forte intensité d'usage participant du cadre de vie quotidienne des résidents, employés et visiteurs comme le parvis, les terrasses, les jardins) et des espaces à forte valeur environnementale nécessitant moins d'entretien au profit d'une scénographie paysagère plus naturelle comme le parking, la clairière, le verger.

A l'arrière du site, la terrasse de l'EMS s'ouvre vers le bosquet boisé et vers la butte. Le projet paysage fonctionne indépendamment de l'avenir décidé pour la butte. Il nous semble que la suppression de la butte serait favorable à la création d'une grande clairière mutualisable entre l'EMS et l'école secondaire. Cette clairière pourrait créer un lien intergénérationnel et offrirait un espace de déambulation pour les utilisateurs de l'EMS.

Le jardin thérapeutique s'intègre en limite de coteau, en accès direct depuis le dernier étages de l'EMS où de trouve l'unité de propedeutique renforcée. C'est un espace clos assurant la sécurité des résidents.

Cheminements et flux:

Un maillage de cheminements piétons couvre le site et lie l'EMS à l'hôpital, à l'école, au parkings extérieur et intérieur, à la gare (en traversant la rue) et au nouvel arrêt de bus. Tous ces cheminements sont dessinés afin de ne pas dépasser le 6% de déclivité. En arrivant à l'EMS en transport public, le piéton monte jusqu'au niveau de l'entrée à travers un parc arboré. Il arrive en suite à un parvis qui donne accès aussi au CAT, au foyer étudiants et à une des sorites du parking.

Si le visiteur arrive en véhicule particulier, une liaison directe existe entre le parking enterré et le hall d'entrée de l'EMS.

La livraison se fait vers la partie du nouvel EMS qui le lie à l'hôpital. Un espace suffisant et laissé libre pour que le camion puisse manoeuvrer pour sortir en marche avant.

cheminements piéton livraison / minibus

véhicules particuliers 1:parvis accès pour

EMS/CAT/foyer étudiants/parking

2:parvis accès hôpital

3:terrasse hôpital selon faisabilité

4:terrasse EMS espaces collectifs

5:accès parking/terrasse court séjour 6: jardin thérapeutique (clôturé)

7:accès unité de vie

8:dépose minute/minibus

9:livraison

10:parking extérieur

11:butte- aplatissement/maintien

Concept d'implantation:

Un volume structurant les espaces extérieurs du site :

La géométrie du projet façonne à la fois l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Les abords sont définis par cette forme architecturale, en créant des placettes servant de prolongements extérieurs aux espaces communs de l'EMS.

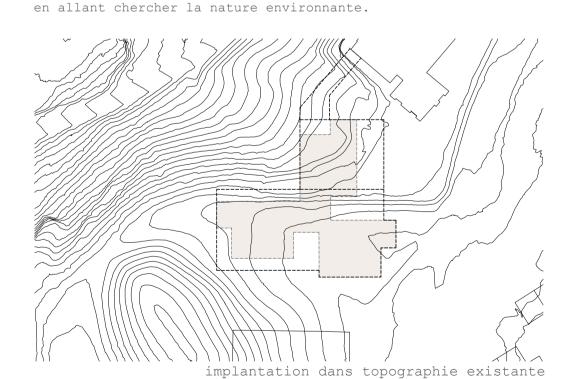
Le volume est implanté dans la même direction que le nouvel bâtiment scolaire à l'ouest afin de mieux accompagner la topographie du terrain.

Sa forme en trèfle et la topographie permettent de créer des

Un bâtiment bas qui ne conditionne pas le futur projet de l'hôpital : Le rez de chaussée supérieur se situe au même niveau du Rez du

bâtiment de l'hôpital (+1025.60) afin de bénéficier de la mutualisation des divers services. Le programme est organisé de manière à minimiser la hauteur totale

du bâtiment, en plaçant 3 unités de vie par étage. Cela permet de respecter les vues depuis le bâtiment de l'hôpital. Cela permet aussi d'occuper la parcelle de manière tentaculaire,



Répartition du programme:

Un établissement organisé depuis l'espace fédérateur au

Tout le programme s'organise dans un trèfle dont le centre est la place du village.

Au rez-de-chaussée, les trois feuilles du trèfle sont organisées de la manière suivante:

Dans le volume au nord, partant en direction de l'hôpital se situent le CAT et les espaces professionnels nécessitant des livraisons tel que la cuisine et la buanderie.

Dans le volume au Sud se situe le foyer pour les étudiants et les espaces professionels de bureau.

Dans le volume à l'Ouest, en direction du jardin de l'EMS se situent les espaces collectifs (séjour, salle à manger, etc). A l'étage chaque feuille du trèfle contient une unité de vie. Le local des soins pour le trois unités se situe au centre du plan, avec une vue tant de l'étage comme de l'atrium de la place du

Au rez inférieur, seule une des feuilles du trèfle bénéficie de façade vers l'extérieur. L'unité "court séjour" y trouve sa place. Elle bénéficie d'une certaine indépendance et d'un accès direct

depuis l'extérieur. Un volume de liaison connecte l'EMS avec l'hôpital au rez et au premier étage. En couverture de ce volume se trouve le jardin thérapeutique.

L'unité de vie:

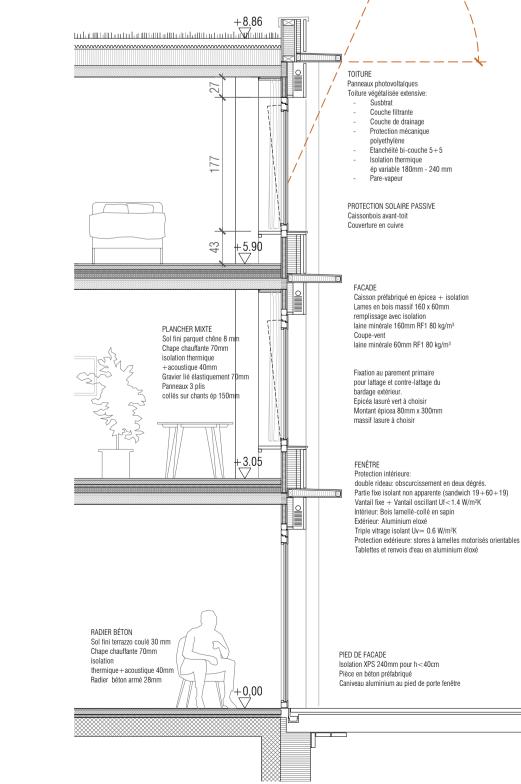
Toutes les unités de vie à l'étage sont organisées de la même manière. On accède à travers l'espace commun ou se placent l'office ouvert vers la salle à manger, la salle à manger et le séjour d'unité.

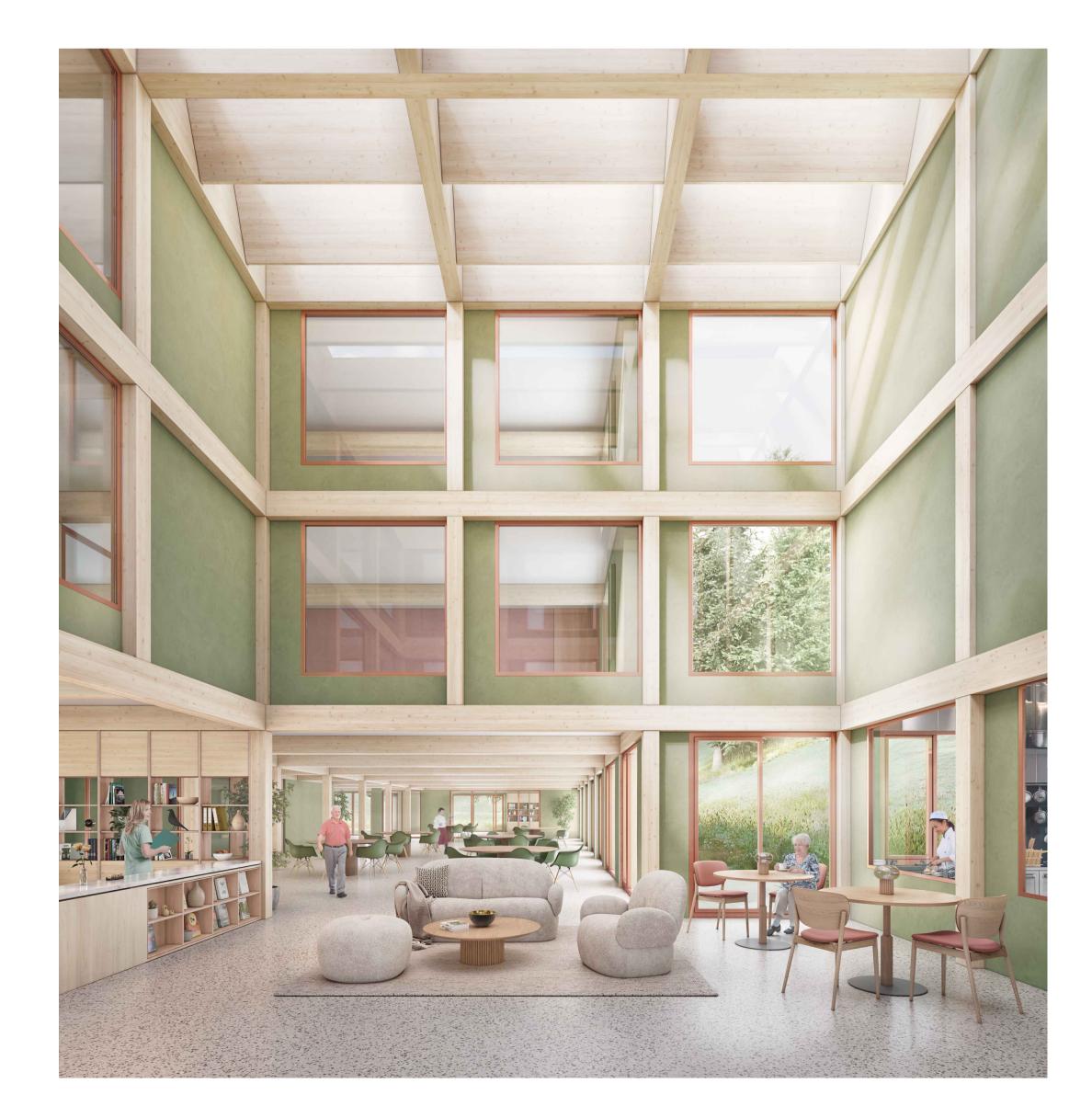
La déambulation est encouragée par l'organisation des chambres autour du noyau des locaux secondaires (vidoir, douche, etc) et surtout par l'élargissement du couloir en petit séjour ouvert vers le paysage.

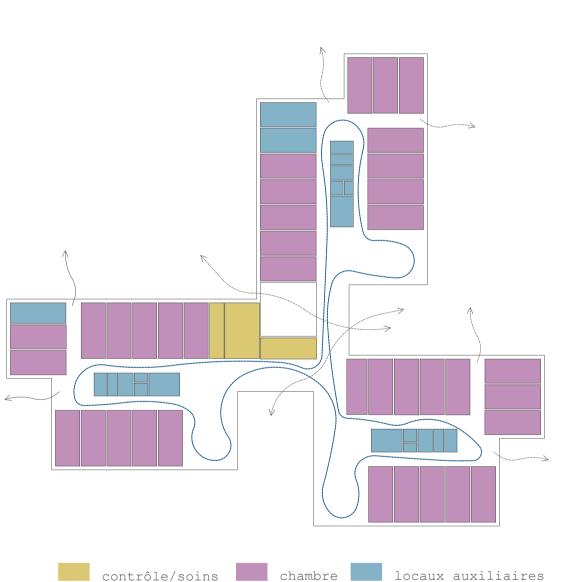
A l'étage les unités peuvent être fermées entre elles ou pas selon souhait du personnel. Elles sont reliés par un espace les ascenseurs et le local des soins.

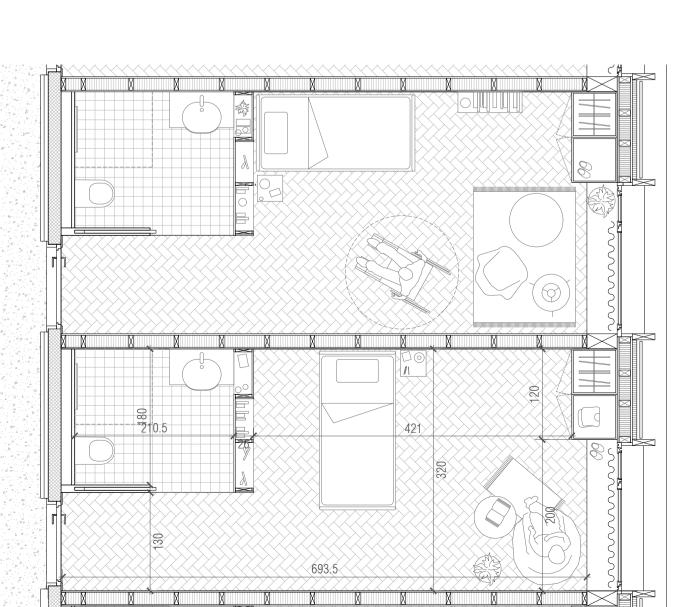
La chambre:

la chambre est conçue de manière à permettre une appropriation maximale. l'armoire est placé en façade et non pas à la suite de la salle de douche pour éviter l'effet hôtel du couloir d'accès. Une fenêtre généreuse s'ouvre vers le paysage. Elle est composée d'un grand fixe et d'une partie ouvrante protégée depuis l'extérieur pour éviter, le risque de chûtes. Un banc y est installé.









Concept structurel:

Fondations :

Nous proposons pour les fondations du futur EMS, un radier général avec puits de remplissage en béton maigre jusqu'à la roche. Dans les cas où la roche se trouve plus profonde des pieux courts seront disposés, ceci pour avoir un terrain de portance uniforme et éviter ainsi des éventuels tassements différentiels.

Descentes des charges :

Pour éviter des grands mouvements de terres d'excavation, l'implantation de l'EMS est de son parking est pensée compact. Ce postulat de base, des espaces de qualités pour l'EMS et un parking confortable ont conduit à créer une dalle sur sous-sol de répartition.

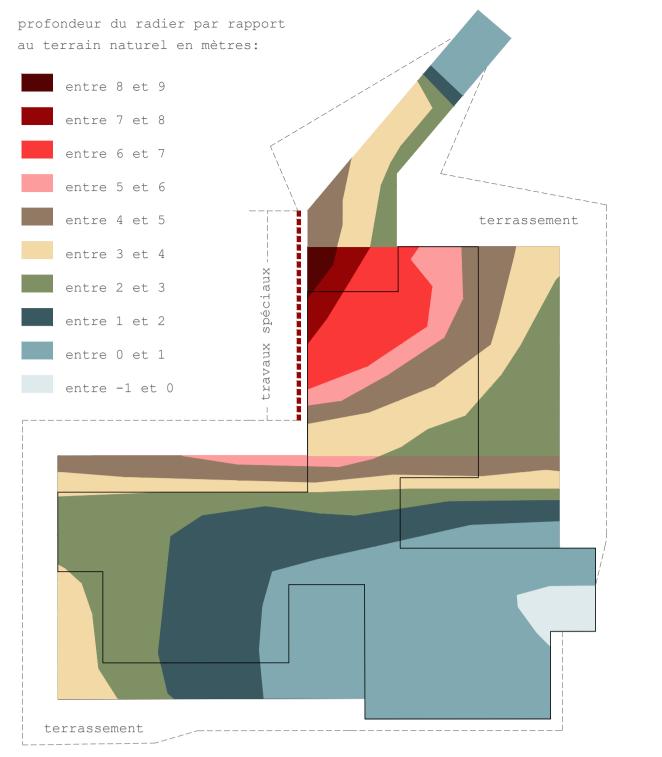
Cette dalle est constituée de nervures en grilles de poutres d'une hauteur totale de 70cm. Ce type de structure permet de reprendre les descentes des charges qui ne sont pas plombées avec le parking. Des câbles de post-contrainte sont disposés dans ces nervures pour garantir les déformations à long terme et la reprise des charges.

Contreventements :

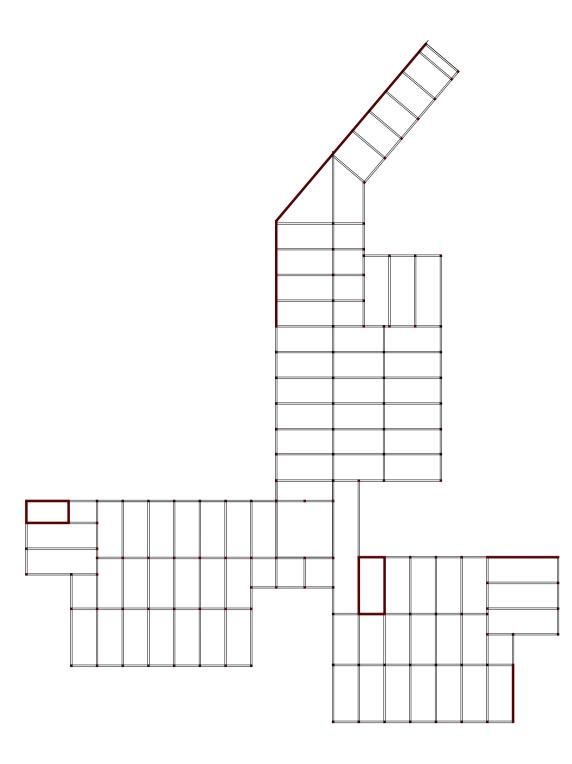
Les cages d'escaliers et d'ascenseurs en béton armé, sont alignées de haut en bas et permettent ainsi de reprendre les efforts dus au vent ou à un éventuel séisme.

Etages supérieurs :

La structure porteuse primaire en bois est prévue avec un système poteaux-poutres. Ce système constitué d'éléments linéaires offre une flexibilité d'organisation des locaux et permet des espaces ouverts et modulables. Ce squelette poteaux-poutres est parfaitement adapté à la grille structurelle régulière du bâtiment et autorise de nombreuses options pour les compositions des parois intérieures et des façades. La structure secondaire est constituée d'une dalle en CLT encapsulé pour répondre aux exigences en protection incendie. L'utilisation de bois feuillu permet de réduire les sections des sommiers principaux et de limiter le volume de bois utilisé.



implantation afin de minimiser les mouvements de terre



structure bois poteau-poutre avec contreventements en béton

Développement durable:

Construction :

Une construction simple et rationnelle privilégiant l'utilisation du bois.

Typologie:

La géométrie du bâtiment permet un éclairage et une ventilation naturelles. Des espaces ouverts et fluides et des façades proches qui permettent un flux d'air optimale.

La question de la Butte:

L'aplatissement de la butte peut être une bonne opportunité pour aménager un espace extérieur public de qualité agissant comme vecteur d'échange entre les résidents de l'EMS et les élèves de l'école ou les habitants du quartier.

Néanmoins, ce n'est pas absolument nécessaire pour le bon fonctionnement de l'EMS.

Le projet a été conçu prenant en compte la présence de la butte. Les vues depuis l'intérieur sont respectées. La surface des espaces extérieurs d'usage exclusif des résidents sont suffisants sans l'aplatissement de la butte et ils restent cohérents dans les deux cas, car il s'agit pour les résidents principalement d'aménager une promenade qui peut soit tourner autour de la butte soit autour d'un parc public.

Si bien l'intérêt de son aplatissement est évident, l'impact économique et écologique doit être considéré non seulement dans le cadre du projet d'EMS, mais surtout prenant compte la pertinence ou non d'un nouvel aménagement pour la commune.



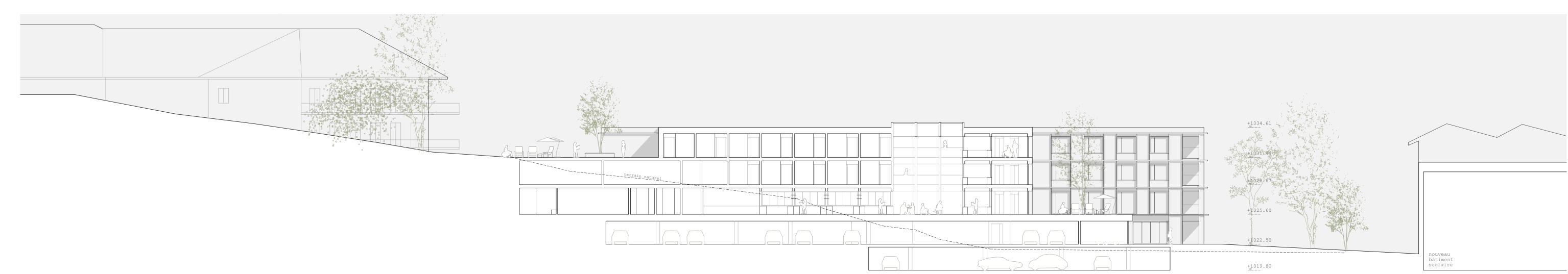
Le maintien ou non de la butte n'altère pas le fonctionnement de l'EMS

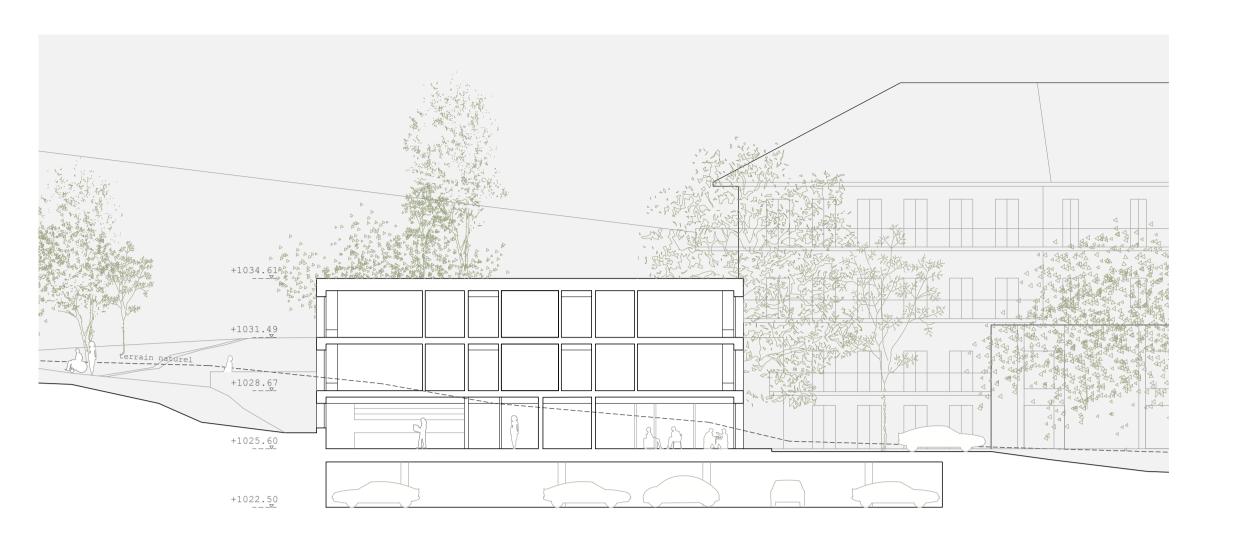




coupe AA e:1/200

coupe BB e:1/200







coupe CC e:1/200

coupe DD e:1/200





coupe EE e:1/200